

FEDERATION FRANCAISE DE CYCLISME

DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE

**MODALITES DE SELECTION  
EN EQUIPE DE FRANCE EN  
2026**

---

**BMX FREE-STYLE  
FLATLAND**





# PRINCIPES GÉNÉRAUX DE SÉLECTION

## Principes généraux de sélection communs à l'ensemble des disciplines du cyclisme :

1 - Le Directeur Technique National est le sélectionneur. Il arrête la sélection nominative sur proposition de la commission de sélection de la filière concernée, après avis du Directeur du Service Médical de la FFC.

2 - Le Directeur Technique National effectue son choix parmi les sportifs licenciés UCI de nationalité française sélectionnables dans l'objectif prioritaire de l'Équipe de France qui est d'obtenir des titres et des médailles olympiques.

3 - La sélection et les obligations afférentes concernent les titulaires et les remplaçant(e)s. Les remplaçant(e)s peuvent être désignés « titulaire » à tout moment à partir de l'annonce de la sélection.

4 - Le Directeur Technique National peut, à tout moment, retirer de la liste des sportifs sélectionnables ou sélectionnés tout sportif qui n'est manifestement plus en mesure de disputer dans des conditions optimales la compétition pour laquelle il est retenu, en raison d'une blessure, d'une pathologie, d'une contre-indication médicale, de l'absence totale ou partielle de surveillance médicale réglementaire.

5 - Après consultation de l'encadrement technique de l'Équipe de France, le Directeur Technique National peut, à tout moment, retirer de la liste des sportifs sélectionnables ou sélectionnés tout sportif, qui aurait fait preuve d'un comportement répréhensible (vis-à-vis des lois et règlements nationaux ou internationaux) ou d'une attitude susceptible d'entraver le bon fonctionnement de l'Équipe de France, ou pouvant porter atteinte à l'image et aux valeurs de cette dernière et de la Fédération. La cohésion de l'Équipe de France étant un élément essentiel à la performance individuelle et collective, l'éligibilité aux critères techniques et sportifs détaillés en suivant ne fait aucunement obstacle à une décision du DTN d'écarter tout sportif dont l'attitude, le comportement, les actes ou refus d'adhérer aux règles de vie du collectif ou aux consignes des encadrants, viendraient à nuire à l'Équipe de France, à ses performances, à sa préparation ou encore à son image.

6 - Les sportifs s'engagent à honorer toute sélection en Équipe de France et à respecter le calendrier de préparation, dont le parcours de compétitions et de stages, défini par le Head Coach en charge du collectif concerné. En cas d'exemption de stage ou de compétition pour raison médicale, un certificat médical de contre-indication doit être établi par le médecin en charge du collectif concerné.

7- Le Directeur Technique National peut ne pas appliquer les quotas attribués au pays.

8 - Seule une sélection officielle et provenant du sélectionneur lui-même sera valide.



# CALENDRIER DE ÉQUIPE DE FRANCE

MISSION	Intitulé	Date début	Date fin	Pays
1	CHAMPIONNAT DU MONDE à RYHAD	4/11/2026	8/11/2026	ARABIE SAOUDITE

- La participation au Championnat de France est obligatoire pour prétendre à la sélection aux Championnats d'Europe et Championnats du Monde.



# **MODALITES DE SELECTION EN EQUIPE DE FRANCE**

## **Compétitions**

### **Championnats du Monde BMX FREE-STYLE FLATLAND**

***Du 4 au 8/11/2026***

Le nombre de quotas national par catégorie est de 5. Ces quotas seront répartis en fonction entre la sélection Equipe de France pour lesquels les coureurs sont pris en charge par la FFC et les sélectionnés sur les quotas nationaux en sélection nationale qui participent au championnat du Monde à leur frais.

Les pilotes seront tenus informés de leur sélection en « Equipe de France », de leur participation dans la « Sélection Nationale » ou de leur non-participation à l'issue de la Coupe du Monde d'Octobre (semaine 43)

Les coupe du monde prises en compte pour le championnat du Monde sont les Coupes du Monde de mai à octobre et le championnat d'Europe (s'il a lieu avant la coupe du monde d'Octobre).

## **EQUIPE DE FRANCE (Hôtel FFC)**

### **↳ Elites Femmes**

**↳ Quota maximal FFC : 2**

**Sont sélectionnables les athlètes ayant rempli l'un des critères suivants (par ordre de priorité):**

- Podium sur une Coupe du monde Elite 2026 (FISE, Birmingham, Shanghai)

- Podium au Championnat d'Europe 2026

Le sélectionneur n'est pas dans l'obligation de remplir le quota maximum FFC, il peut également ajouter à la liste des sélectionnables un ou plusieurs sportifs après observation des niveaux.

Sera sélectionnée nominativement la sportive démontrant un niveau de performance élevé en relation avec l'exigence internationale de l'épreuve, l'objectif prioritaire de l'Equipe de France étant d'obtenir titres et podiums lors des championnats internationaux.

**Dates d'annonce de la sélection:** Semaine 43

## ↳ Elite Hommes

### ↳ Quota maximal FFC : 2

**Sont sélectionnables les athlètes ayant rempli l'un des critères suivants par ordre de priorité :**

- Podium d'une Coupe du monde Elite 2026 (FISE, Birmingham, Shanghai)
- Podium championnat d'Europe 2026
- Podium championnat du Monde 2025

Le sélectionneur n'est pas dans l'obligation de remplir le quota maximum FFC, il peut également ajouter à la liste des sélectionnables un ou plusieurs sportifs après observation des niveaux.

Seront sélectionnés nominativement le ou les sportif(s) démontrant un niveau de performance élevé en relation avec l'exigence internationale de l'épreuve, l'objectif prioritaire de l'Equipe de France étant d'obtenir titres et podiums lors des championnats internationaux.

**Dates d'annonce de la sélection:** Semaine 43

## **SELECTION NATIONALE (Frais à la charge du coureur)**

### ↳ Elites Femmes

**Sont sélectionnables les athlètes ayant rempli l'un des critères suivants :**

- Avoir été demi-finaliste d'une coupe du Monde 2025 et/ou 2026

**Dates d'annonce de la sélection:** Semaine 43

### ↳ Elite Hommes

**Sont sélectionnables les athlètes ayant rempli l'un des critères suivants :**

- Avoir été demi-finaliste d'une coupe du Monde 2026

**Dates d'annonce de la sélection:** Semaine 43



# RENSEIGNEMENTS ET CONTACTS

## Fédération Française de Cyclisme

1, rue Laurent Fignon – CS 40100 - Montigny-le-Bretonneux - 78 069 Saint-Quentin-en-Yvelines  
Téléphone : 08 11 04 05 55 / 01 81 88 09 24 - Courriel : [info@ffc.fr](mailto:info@ffc.fr)

## Direction Technique Nationale / Equipes de France

Emmanuelle LAPIERRE Email: [e.lapierre@ffc.fr](mailto:e.lapierre@ffc.fr) ☎ : +33 (0)181880931

## Entraîneur National de la discipline

- Simon ROGIER– Sélectionneur national Trial
- E-mail: [s.rogier.ext@ffc.fr](mailto:s.rogier.ext@ffc.fr) – Tél : +33 6 71 29 16 69

## Diffusion des Sélections en Equipe de France

<https://velo.ffc.fr/>

Haut Niveau

Equipe de France

Retour au portail FFC

Boutique Se licencier Contact f in @ X

Pratiquer Compétitions **Haut niveau** Actualités La FFC

Équipes de France  
Centre National du Cyclisme  
Pôles de performance  
Détection  
Recherche et performance

Accueil > Sélections Équipe de France

Date	Discipline	Intitulé	Ville/pays	Sélection
19/11	Cyclo-cross	Coupe du Monde	Troyes (FRA)	<a href="#">voir la sélection</a>

RETOUR ÉQUIPE DE FRANCE